

Dossier de candidature Bourse d'études

Nom	
Prénom	
Classe 2022-2023	

À remettre avant le 21 novembre 2022 directement en ligne à demandes@fondsdotationlycee-h4.fr (solution à privilégier)

Si problème : dépôt dossier papier au secrétariat des Classes Préparatoires

Le Fonds de Dotation Lycée Henri-IV attribue, sur dossier examiné par un *Conseil des Sages* et validé par les enseignants et le Bureau, des bourses de 1000 € à 2000 € par an à des élèves de 1 ère année de CPGE ou CPES du Lycée Henri-IV, même non boursiers du CROUS. Ils pourront continuer à en bénéficier l'année suivante s'ils poursuivent en 2 ème année de CPGE (au lycée Henri-IV ou ailleurs) ou de CPES.

Les décisions du Conseil des Sages sont sans appel.

Le Conseil des Sages prend en compte 3 critères d'attribution :

- ► Situation sociale et financière
- ► Projet d'études, projet professionnel, motivation de l'élève
- Résultats obtenus depuis le début de l'année scolaire et appréciations du professeur référent

La bourse attribuée a un double objet :

- ► Aider les élèves qui en ont besoin à financer leurs études d'excellence au lycée Henri-IV
- ► Promouvoir l'égalité garçons/filles, en particulier dans les filières scientifiques.

Les élèves, boursiers ou non, aidés par le Fonds de Dotation Lycée Henri-IV peuvent, par ailleurs, sous conditions d'éligibilité, accéder à un stage d'anglais, bénéficier de sorties culturelles, de conférences ...

Les usagers sont informés que leurs données personnelles fournies au Fonds de Dotation Lycée Henri-IV feront l'objet d'un traitement informatique respectant les dispositions 78-17 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et des dispositions des articles L 252-1 et suivants du code de la sécurité intérieure.

Tout usager peut saisir le Président pour toutes les données personnelles qu'il a fournies et s'assurer de leur utilisation aux seules fins prévues de la réglementation.

FONDS DE DOTATION LYCÉE HENRI-IV

23, rue Clovis 75005 Paris – demandes@fondsdotationlycee-h4.fr

Suivez notre actualité sur : https://fondsdotationlycee-h4.fr/

Depuis 2014, le Fonds de Dotation Lycée Henri-IV promeut plus de diversité pour plus d'égalité des chances au sein de l'école républicaine, en particulier dans les filières d'excellence.

Il a déjà accompagné et aidé plus de 800 élèves. Il est dirigé par des bénévoles.

contact : <u>demandes@fondsdotationlycee-h4.fr</u>

Renseignements concernant directement l'élève Date de naissance : Lieu de naissance : Nationalité: Téléphone personnel: Mail personnel: Adresse pendant les études : Je suis l'unique occupant(e) de mon logement OUI **NON** Régime : 1.Internat 2.Internat/externé 3.Demi-pension 4.Externat Frais trimestriels de restauration (sauf régime 4) Frais trimestriels d'hébergement, charges comprises **NON Carte Navigo RATP OUI** Montant annuel: Je suis titulaire d'une bourse CROUS OUI Échelon: **NON** Montant annuel: Si je suis titulaire d'une autre bourse Laquelle : Si je bénéficie d'une autre aide (caisse de solidarité, aide à la mobilité...) Laquelle: Montant annuel: Lycée d'origine : Ville: Pays: Spécialités en terminale : **Mention:** Autre-Préciser: Responsable(s) Père et mère Parent seul Tuteur Nombre de frère(s) et sœur(s) : dont dans l'enseignement supérieur **Responsable 1 Nom et Prénom :** Adresse: Téléphone portable : Mail: Responsable 2 Nom et Prénom :

Téléphone portable :

Adresse (si différente de la précédente) :

Mail:

RESSOURCES MENSUELLES DES RESPONSABLES AYANT À CHARGE L'ÉLÈVE :

	1er responsable	2ème responsable
Salaire net ou pensions (retraite, invalidité, etc)		
Indemnités de chômage		
RSA		
Prestations familiales (CAF, MSA, etc.)		
Pension Alimentaire		
TOTAL GLOBAL		
e soussigné(e)	, élève en classe de	
 situation ne le permet pas autorise le Fonds de Dotation Lyce IV, à des fins de suivi sur le deven 	nises de chèque de bourse et aux rencor ée Henri-IV à conserver mes coordonné	OUI NON ées, après mes études au Lycée Henri- OUI NON
Fait à	le /	/2022
signature de l'étudiant(e) : si l'étudiant(e) est mineur(e), signature	d'au moins l'un de ses responsables :	

• m'engage à devenir ambassadeur du Fonds pendant et après le Lycée

OUI NON

COPIES À JOINDRE A CE DOSSIER, APRÈS LES AVOIR COCHÉES

Ces documents seront conservés uniquement pendant le temps des études en CPGE ou CPES

DANS TOUS LES CAS

LETTRE DE MOTIVATION : Mon choix d'études ? Dans quel but (projets) ? À quels besoins servirait la bourse, si elle				
était attribuée ? Le cas échéant, quelle diminution notable et durable des ressources du foyer (divorce, chômage, retraite, non-paiement de la pension alimentaire, rupture familiale de l'élève, etc.) est survenue récemment ?				
APPRÉCIATIONS DU PROFESSEUR RÉFÉRENT : celui-ci devra remplir la fiche jointe à ce dossier (p4)				
COPIE DU LIVRET DE FAMILLE				
DERNIER AVIS D'IMPOSITION OU DE NON-IMPOSITION. Si les parents sont divorcés et qu'il n'y a pas				
de pension alimentaire, fournir les avis d'imposition de chaque parent.				
3 DERNIERS JUSTIFICATIFS DE RESSOURCES du responsable auquel l'étudiant est fiscalement rattaché (bulletins salaire, prestations Pôle Emploi, RSA, retraites, etc.)				
☐ DERNIER RELEVÉ DE PRESTATIONS FAMILIALES				
JUSTIFICATIF PASS NAVIGO RATP				
SELON LES CAS				
QUITTANCE DE LOYER de l'étudiant, FACTURE INTERNAT <u>et/ou FACTURE CANTINE</u> .				
EXTRAIT DU JUGEMENT OU DE LA CONVENTION DE DIVORCE précisant le nom des parents, la				
résidence habituelle de l'étudiant et le montant de la pension alimentaire éventuelle.				
résidence habituelle de l'étudiant et le montant de la pension alimentaire éventuelle.				
résidence habituelle de l'étudiant et le montant de la pension alimentaire éventuelle. NOTIFICATION D'ATTRIBUTION DE BOURSE (CROUS, fondations ou autres organismes).				

contact : demandes@fondsdotationlycee-h4.fr 4

APPRÉCIATIONS DU PROFESSEUR RÉFÉRENT

À joindre au dossier de candidature pour une bourse du Fonds de Dotation Lycée Henri-IV

NOI	M du professeur :			
NOM	A de l'élève :	Prénom :		
Nive	au des premiers rés	sultats obtenus :		
	Très satisfaisant da	ns l'ensemble ou la quasi-totalité des disciplines		
	Très satisfaisant da	ns les disciplines suivantes :		
	Satisfaisant dans l'é	ensemble ou la quasi-totalité des disciplines		
	Satisfaisant dans le	s disciplines suivantes :		
	Satisfaisant dans l'é	ensemble ou la quasi-totalité des disciplines		
	Satisfaisant dans le	s disciplines suivantes :		
	Satisfaisant dans l'é	ensemble ou la quasi-totalité des disciplines		
	Satisfaisant dans le	s disciplines suivantes :		
	Convenable dans l'	ensemble ou la quasi-totalité des disciplines		
	Convenable dans le	es disciplines suivantes :		
	Médiocre voire insu	uffisant dans l'ensemble ou la quasi-totalité des disciplines		
	Médiocre voire insu	uffisant dans les disciplines suivantes :		
Appréciations sur le travail fourni, l'assiduité et la motivation de l'élève. (Précision importante : cette appréciation doit prendre en compte le point de vue de l'ensemble des professeurs de l'élève)				
A Paris, le /2022 Signature du professeur référent				

 $contact: \underline{demandes@fondsdotationlycee\text{-}h4.fr}$



Madame, Monsieur, Chère étudiante, Cher étudiant.

Vous avez décidé de déposer ce dossier pour solliciter une aide de notre Fonds de Dotation Lycée Henri-IV. Sachez que nous l'étudierons avec la plus grande attention, dans le strict respect des valeurs qui en constituent les principes fondateurs.

Ce Fonds, dont les statuts ont été publiés au Journal Officiel le 9 août 2014, s'inscrit dans la continuité d'actions entreprises depuis 2006 au Lycée Henri-IV, afin de promouvoir plus de diversité pour plus d'égalité des chances au sein de l'école républicaine, en particulier dans les filières d'excellence, avec une attention spécifique à l'égalité garçons/filles dans toutes les formations, scientifiques notamment.

Il a plusieurs finalités:

- Permettre à tous les élèves, quelles que soient leurs origines géographiques ou sociales, d'accomplir leurs études dans les meilleures conditions, au sein d'un établissement scolaire d'excellence : la Cité scolaire Lycée Henri-IV
- Améliorer et adapter le cadre d'études de ces élèves au sein de la cité scolaire du Lycée Henri-IV.

Notre Fonds s'est donc donné pour mission de soutenir le projet « d'ouverture et d'excellence » de l'établissement et développe, dans ce but, des actions destinées à aider des élèves en fonction de leur situation matérielle et de leurs mérites.

Grâce à nos mécènes et donateurs particuliers qui nous soutiennent généreusement, plus de 800 élèves du Lycée ont été ainsi accompagnés, sous diverses formes : bourses d'études, sorties culturelles à l'Opéra au concert ou au théâtre, ateliers d'anglais, stage à Oxford ou Cambridge, soutien à l'équipement numérique, rencontres privilégiées avec des dirigeants d'entreprise, etc...Vous pourrez, selon votre situation, bénéficier de l'une ou l'autre de ces actions qui peuvent être cumulables.

Pour les élèves du 2d cycle, boursiers et/ou issus de la cordée Tremplin et/ou de collèges Réseau d'Éducation Prioritaire (REP)- et REP+), notre Fonds de Dotation a financé des sorties culturelles, un Pass-Culture, un prêt de liseuses.

La direction de notre Fonds, que je préside, est assurée par une équipe de bénévoles constituée d'anciens membres de l'équipe de direction, d'anciens professeurs, d'anciens élèves, de parents d'élèves. Tous très attachés au Lycée Henri-IV, notre souhait le plus cher est de voir les élèves que nous avons accompagnés vers la réussite constituer une véritable communauté et s'engager à nos côtés, forts de leur expérience, à mieux faire connaître, promouvoir et développer nos actions.

Pour l'heure, tous les membres de notre Fonds s'associent à moi pour vous adresser de très chaleureux encouragements et souhaits de pleine réussite dans vos études, au Lycée Henri-IV et au-delà.

Patrice CORRE
Président du Fonds de Dotation

Lycée Henri-IV